

Commune de

CANLY

**PLAN LOCAL
D'URBANISME**

APPROBATION

Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
23 MARS 2017

7a

DEFENSE INCENDIE

DEFENSE INCENDIE

↳ Il est rappelé que, jusqu'alors, ce sont les normes d'une circulaire interministérielle datant de 1951 qui s'appliquaient. Les interventions des services de lutte contre l'incendie nécessitaient le raccordement de poteaux incendie sur des conduites de diamètre 100 mm au minimum ; les poteaux devaient pouvoir débiter 60 m³ par heure pendant 2 heures, et cela à 1 bar de pression minimum. De plus, le champ d'action pour l'intervention des services de secours incendie ne devait pas dépasser 200 m linéaires sur voie carrossable, distance qui pouvait être étendue à 400 m en milieu rural sous réserve de présence de prises accessoires ou de points d'eau équipés d'une plate-forme permettant l'accès des véhicules de secours.

Cette circulaire de 1951 n'est plus en vigueur depuis le 15 décembre 2015, date d'entrée en application du « Référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie ». En application d'un décret du 27 février 2015 paru au Journal Officiel le 01 mars 2015, il revenait à chaque Préfecture, dans un délai de 2 ans, d'établir un Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie. Le RDDECI du SDIS 60 a ainsi été approuvé par arrêté préfectoral du 19 décembre 2016, il est entré en application à compter du 16 février 2017. Le document ci-contre synthétise les modalités d'évaluation des besoins en eau :

- Risque Courant Faible - habitation isolée : Risque couvert par un volume d'eau de 30 m³ utilisable en 1 heure à moins de 400 mètres du risque à défendre ;
- Risque Courant Ordinaire – lotissements, hameaux ou habitats regroupés : Risque couvert par un volume d'eau de 120 m³ utilisable en 2 heures à moins de 200 mètres du risque à défendre ;
- Risque Courant Important – Centre-ville ancien, regroupement de bâtiments à fort potentiel calorifique : Risque couvert par un volume d'eau de 240 m³ utilisable en 2 heures et situé à moins de 100 mètres 150 mètres en fonction du risque à défendre ;
- Risque Particulier : nécessite une étude particulière et individualisée.

*Source : RDDECI du SDIS 60,
« Mémento DECI
à l'usage des Maires »*

↳ 15 poteaux sont recensés sur la commune. D'après les relevés effectués par le Centre de Secours de Compiègne, tous les poteaux délivrent un débit suffisant. De plus, l'ensemble des constructions du bourg se situent à moins de 200 m linéaires sur voie carrossable d'un poteau normalisé (poteau conforme) ; la défense incendie sur l'ensemble du village est donc satisfaisante.

La défense incendie des trois habitations accolées au village de Jonquières est quant à elle assurée par un poteau incendie située sur cette commune (poteau localisé à moins de 200 m de ces habitations).

Dans le hameau de la Gare, la défense incendie est assurée par une citerne enterrée de 120 m³, qui est équipée d'un poteau d'aspiration (poteau bleu) et d'une plate-forme pour les véhicules de secours.

Dans le hameau de Pieumelle, c'est une réserve d'eau située sur le territoire d'Arsy, au lieu-dit « La Montagne », qui permet la couverture des constructions.

La seule insuffisance relevée sur la commune de Canly se situe à hauteur de la Ferme de Villerseau, où l'installation d'une réserve de 120 m³ est prévue dans le courant de l'année 2016.

↳ Le contrôle des hydrants est joint ci-après.

Défense Incendie de la commune de CANLY

60125

CANLY

Légende

- * Etat
- * Anomalie
- * Visite
- * Accès
- ✗ -Indisponible
- Avec anomalies
- Non autorisée
- Problématique
- ✔ -En service
- Sans anomalie
- Autorisée
- Sans problème
- ✗ -Non conforme en service

Hydrants

N°	Type	Adresse	Diamètre d'alim.	Diamètre de sortie	* Etat	* Anomalie	* Accès	* Visite	Anomalies	Observations
00001	P100	rue des Jonquilles face au n°25	125	100/2x070	✔	✔	✔	✔		Trop près du grillage
00002	P100	rue du Jeu d'Arc angle rue des Temps face au n°54	150	100/2x070	✔	✔	✔	✔		
00003	P100	place du Jeu d'Arc face au n°36	125	100/2x070	✔	✔	✔	✔		
00004	P100	rue du Jeu d'Arc face au n°23	125	100/2x070	✔	✗	✔	✔	Végétation gênante	
00005	P100	place Aimé Leduc face au n°4	125	100/2x070	✔	✔	✔	✔		
00006	P100	rue de la Gare face à la ruelle Gilles face au n°39 b	125	100/2x070	✔	✔	✔	✔		
00007	P100	rue de la Gare face au n°24	125	100/2x070	✔	✔	✔	✔		
00008	P100	rue des Ecoles face à la mairie face au n°24	125	100/2x070	✔	✔	✔	✔		Trop près du mur
00009	B100	CD 26 face aux ets Borel-Samat	150	100	✔	✔	✔	✔		
00010	B100	CD 26 face aux ets Lafoucrière et ets Tacci	150	100/2x070	✔	✔	✔	✔		BI neuve
00011	P100	rue des Ecoles angle impasse des Fontaines face n°41	125	100/2x070	✔	✔	✔	✔		
00012	P100	rue Victor Charpentier face au n°22	125	100/2x070	✔	✔	✔	✔		
00013	P100	rue Victor Charpentier face au n°4	125	100/2x070	✔	✔	✔	✔		
00014	P100	CD 10 direction Jonquières	125	100/2x070	✔	✔	✔	✔		
00015	P100	rue des Boutons d'Or face à la rue des Muguets	125	100/2x070	✔	✔	✔	✔		

Défense Incendie de la commune de CANLY

Légende

* Etat	✗ -Indisponible	✓ -En service	✗ -Non conforme en service
* Anomalie	✗ -Avec anomalies	✓ -Sans anomalie	
* Visite	✓ -Non autorisée	✗ -Autorisée	
* Accès	✗ -Problématique	✓ -Sans problème	

Réserves

N°	Type	Adresse	Volume m3	m3 / h Ré-alim.	* Etat	* Anomalie	* Accès	* Visite	Anomalies	Observations
00016	CITE	Hameau de la gare D 10 direction Granfresnoy poteau d'aspiration sur citerne enterrée de 120m3	120	0	✓	✓	✓	✓		Vue le 17/04/2013 Citerne pleine en eau.